

- A l'occasion d'un travail en français autour de la poésie lyrique et de l'adjectif qualificatif, les élèves de 4ème G ont composé collectivement un poème en distique sur le thème de la liberté.

Liberté

La liberté, difficile à trouver,
La liberté, simple à aimer.

La liberté, simple à abîmer,
La liberté, difficile à récupérer.

La liberté, facile à égarer,
La liberté, difficile à regagner.

La liberté, difficile à manier,
La liberté, facile à blesser.

La liberté, fragile à conserver,
La liberté, cent façons de communiquer.

La liberté, délicate à affirmer,
Ma liberté, celle que je veux garder.

Ma liberté, née pour être partagée,
Ma liberté, celle que je peux respirer.

Ma liberté unique, celle de m'exprimer,
Ma liberté sacrée, celle que personne ne peut m'enlever.

La liberté, pour certains, longue à obtenir.
La liberté, pour d'autres, il ne faut pas la fuir.

La liberté, magnifique emblème de la vie,
La liberté, celle que j'aime et dont je me nourris.

La liberté de tous les pays,
La liberté, celle à défendre à tout prix.

- **Les "Portes Ouvertes du Samedi 28 Mars" de 10H30 à 16H30!**
Moment fort de la vie du Collège Sainte-Marie!
N'hésitez pas à venir...
Et à inviter vos connaissances..

"Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne."

Victor Hugo.

* Portes ouvertes des lycées à venir:

Sainte-Marie / Fruges
28 mars de 10h à 17h.

**Notre-Dame de Sion
Saint-Omer**
14 mars 2015 de 14h à 18h

**La Malassise
Longuenesse**
21 mars 2015
de 10h30 à 16h30

Sainte-Marie / Bailleul
le 22 mars 2015
de 10h à 17h et
le 30 mai de 9h à 13h.

**Saint-Dominique
Béthune**
21 mars 2015
de 10h à 13h

**Lycée agricole
Aire-sur-la-lys**
28 mars 2015
de 13h30 à 17h30

**Lycée agricole
Hazebrouck**
21 mars 2015
de 10h à 18h



Février 2015
N°136 (3)

Le mot du Directeur...

Donner du sens à l'orientation...

Les élèves de troisième se sont vu remettre début janvier une fiche navette sur laquelle ils doivent indiquer le type d'étude qu'ils envisagent de poursuivre l'année prochaine ainsi que le lycée d'accueil. Cette procédure va bien au-delà de la simple démarche administrative. En effet, la réponse aux deux questions engage l'avenir, leur avenir, et l'on sait qu'en ce domaine l'équation comporte de nombreuses inconnues.

Il faut d'abord réaffirmer que l'orientation est avant tout une question individuelle, qu'elle est basée sur le projet de l'élève, sur ses acquis, ses résultats, sa progression, sa maturité... Qui ne le connaît mieux si ce n'est l'équipe éducative et en particulier son professeur principal.

Si ce rappel peut paraître évident, beaucoup ignorent que le choix d'un lycée relève de la même logique. En effet, préparer une seconde qui vous destine à un bac général, technologique ou professionnel est une chose, le faire dans l'établissement qui conviendra parfaitement à la personnalité, aux aptitudes et à l'ambition d'un jeune en est une autre.

Certes, des contraintes liées au transport, au coût, à certaines situations familiales peuvent rentrer en ligne de compte lors de la réflexion, mais l'exigence, le sérieux, la rigueur, l'acquisition des méthodes, le rythme de travail, l'ambiance sont autant d'éléments qui doivent être déterminants lorsqu'il faudra se décider. Et ne nous y trompons pas, à l'heure où les taux de réussite au bac atteignent des sommets himalayens, c'est bien la préparation aux études supérieures qui est en jeu.

Alors, pour que ce choix se fasse en toute connaissance de cause, on ne peut qu'encourager vivement élèves et parents à profiter des journées portes ouvertes pour découvrir l'âme d'un établissement. On ne vient pas à Sainte Marie par hasard, tant nos valeurs et nos convictions y sont clairement affichées. Gageons que ces mêmes valeurs seront toujours à votre esprit au moment d'écrire le nom du lycée sur la fiche navette.

Bonnes vacances à tous!

José BONTE

Créé en 1993, ce feuillet, qui paraît plusieurs fois dans l'année, a pour but de vous faire entrer plus avant dans le vécu des collégiens de Sainte-Marie. Ce livret est composé de nouvelles brèves, de lecture facile, qui vous permettront de mieux connaître la vie de la grande famille du Collège Sainte-Marie.

Alors bonne lecture à tous pour ce troisième numéro!



* Nous ne pouvions commencer ce numéro de Tranches de vie sans honorer notre collègue disparue il y a peu.

Mme Denise Compagnie était professeur d'Histoire-Géographie au collège Sainte-Marie depuis septembre 1977. Elle s'est toujours montrée discrète, souriante, efficace, positive en toute situation.

Le 13 décembre, C'est la famille du collège Sainte-Marie qui a subitement perdu un de ses membres.

Nous adressons à toute sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

Au revoir Denise...

● Centenaire du début de la première Guerre Mondiale:

Suite aux travaux des élèves du Collège Sainte-Marie en l'honneur de la célébration du centenaire du début de la première Guerre Mondiale, un blog a été réalisé. Vous pouvez désormais le consulter à l'adresse suivante :

www.profshistoirestemarie.blogspot.fr

Chaque élève motivé peut contribuer à celui-ci en rédigeant un article tous les lundis à 13h30 au CDI. Les témoignages sur le secteur d'Aire-sur-la-Lys sont également les bienvenus.

● La réussite de la soirée familiale:

" Soirée discothèque, Dance floor, Dance party "

organisée par l'A.P.E.L., sous la conduite de M. Blampain, Président, et de son équipe. Dans une Salle Foch d'Aire-sur-la-Lys décorée pour l'occasion, l'excellent repas proposé et la belle ambiance permirent à tous de passer un agréable moment festif et convivial. Bravo à l'équipe des parents qui a œuvré à la réussite de cette soirée : organisation, préparation, accueil, service, nettoyage... et merci également aux nombreux participants pour leur contribution au succès de cet événement.

● AS GR:

6 élèves du collège ont participé à une formation de jeunes juges en GR à Haubourdin le 26 novembre 2014.

Elles ont passé un examen le 10 décembre 2014 au collège Sainte-Marie avec une partie théorique et une partie jugement à partir de vidéos.

Anaïs Dubois, Candice Raux et Marion Calonne sont juges régionales en valeur artistique. Elles sont aussi qualifiées à la formation nationale à Nantes en février 2015.

Camille Marcant, Clara Livoy et Justine Gamart sont juges régionales en exécution.

Camille Marcant s'est également qualifiée à la formation nationale à Nantes.

● Journées Franco-allemandes // 21 et 22 janvier 2013:

Pour la dixième année consécutive, le collège Sainte-Marie a hissé le "noir, rouge, jaune" de l'Allemagne pour célébrer les journées franco-allemandes les 29 et 30 janvier. **Bis nächstest Jahr ! Vielleicht !**

● Le collège Sainte-Marie a mis l'Espagne à l'honneur les jeudi et vendredi 5 et 6 février.

A cette occasion, le collège a baigné dans une atmosphère ibérique et pris de nombreuses initiatives pour faire découvrir à tous ce pays avec toute sa richesse, sa culture et sa langue.

Quelle merveilleuse opportunité pour tous de s'exprimer dans la langue de Cervantes!

● AS BADMINTON

Mercredi 28 janvier, 18 élèves du collège étaient qualifiés pour le championnat départemental de badminton à Béthune.

Félicitations à **Audrey Carel, Lucien Leclercq et Claire Courtois** qui terminent 2èmes de leur catégorie. Bravo aussi à **Alexis Lekieffre 4ème, Victorine Duhamel 5ème, Florian Liétard 6ème, Romain Massiet 9ème et Axelle Louchart 10ème** qualifiés pour le championnat régional à Arras le 18 février.

Belle participation aussi de **Margot Joly, Clémence Jourdan, Margot Pigouche, Camille Biallais, Olympe Loisel, Baptiste Reiffers, Martin Dormion, Martin Petit, Hugo Hermans et de Hugo Delobelle.**

● Classe de Neige:

Pour la vingt cinquième année consécutive, 50 élèves de 5^e du collège Sainte Marie ont participé à un séjour à la neige **du 01 Février au 07 Février 2015.**

Ce séjour s'est déroulé à Ancelle, petite station familiale des Alpes du Sud. Dans un cadre agréable et chaleureux, logés au pied des pistes à la résidence "Les écrins", les élèves ont goûté aux plaisirs de la glisse. Pour 30 d'entre eux, ce fut une première expérience. La semaine fut intense!

Un résultat très satisfaisant : 11 Oursons / 14 Flocons / 5 premières étoiles / 4 deuxièmes étoiles / 8 troisièmes étoiles / 4 étoiles de Bronze / 3 étoiles d'or / 1 Médaille d'Ancelle. Félicitations à nos élèves et à leurs moniteurs qui les ont encadrés de façon très professionnelle!

● Les Musicollégiens:

Sous l'impulsion de **M. et Mme Candellier**, professeurs d'Education Musicale et de Chant choral, les MusiCollégiens du Collège Sainte Marie comptent cette année près de 100 choristes dans l'objectif de créer un nouveau répertoire composé de chants divers.

Chaque semaine, les élèves de la **6ème à la 3ème** répètent dans un premier temps séparément pour maîtriser "l'unisson" du groupe puis, ensemble pour découvrir la "polyphonie".

Ainsi pour nos jeunes, "l'heure chorale" est avant tout une aventure où le plaisir de chanter se mêle à la rigueur de l'interprétation et l'exigence musicale.

Rappelons que la réputation de cette chorale n'est plus à faire. Depuis plus de 25 ans d'existence, elle a sillonné le Nord-Pas de Calais et participe à de nombreuses manifestations (inauguration du Tunnel sous la Manche, enregistrements divers, concert avec Pierre Bachelet, Yves Duteil et dernièrement le spectacle pour les 400 ans de Collège ...)

Cette année, deux concerts seront proposés aux jeunes choristes : **le vendredi 27 mars 2015 à Blaringhem et le vendredi 12 juin à l'AREA d'Aire-sur-la-Lys.** Nous vous y attendons nombreux!

* La rénovation des bureaux de la direction ainsi que les toilettes "adultes" des cages d'escaliers.

* La préparation des voyages pédagogiques :

Le 14 avril : en Angleterre pour les 6ème, organisé par **Mme Mannessier.**

Les 23 et 24 Avril : au Puy-du-Fou pour les 5ème, organisé par **M. Berthaud et M. Lemonnier.**

* **Les réunions de parents** du deuxième trimestre au cours du mois de Mars avec une nouvelle formule sous forme de rendez-vous.

* La présence appréciée, une demi-journée par mois, de **Mme Lesniewski**, psychologue attachée à l'Enseignement Catholique du Pas-de-Calais, qui rencontre quelques collégiens en entretien individuel en lien avec le directeur, le conseiller principal d'éducation et les professeurs principaux.